

Débat National sur :l'Avenir de l'Ecole

Deux réunions ont eu lieu :

Judi 11 Décembre 2003 de 14 H à 17 H

Le débat national et des éléments d'information ont été présentés par l'animatrice : Mme BESSUEILLE, professeur honoraire.

Participants : parents – membres du corps enseignant – 2 membres des personnels A.T.O.S.– 1 élève

Rapporteurs : Mesdames BISKRI et GOUBET, professeurs

2 sujets prospectifs ont été abordés en commission

▪ La question 08 :

Animatrice : Mme CHERASSE, professeur

Rapporteur : Mme ROURE, documentaliste

Participants : 12 parents, 11 membres de la communauté éducative, 1 élève

▪ La question 13 :

Animatrice : Mme MUGUET, professeur

Rapporteur : M. BODOT, professeur

Participants : 20 membres de la communauté éducative, 4 parents

Judi 11 décembre 2003 de 18 H à 21 H :

Participants : 9 parents d'élèves, 10 membres du corps enseignant

- Présentation du débat national et d'éléments d'information par l'animatrice : Mme BESSUEILLE

- Animation concernant les 3 sujets prospectifs (1-3-15) par Mme ZONZA, parent d'élèves et représentante de la commune de ST Georges de Reneins au conseil d'administration du collège.

Rapporteur pour l'ensemble de la réunion : Mme D'AMBROSIO, professeur

Présentation du Débat sur l'Avenir de l'Ecole et de documents d'information

Présentation assurée par l'animatrice, Madame BESSUEILLE, sous la présidence de Madame CHANSON, chef d'établissement.

L'animatrice indique que ce débat répond à une volonté du Chef de l'Etat. L'Ecole a pour mission d'instruire, de transmettre des savoirs. Elle doit aussi éduquer, permettre l'épanouissement de l'élève, son insertion dans le monde du travail et la société. L'Ecole dispense les valeurs qui sont le ciment de la nation. L'économie, la société évoluent ; l'intégration à l'Europe, la mondialisation changent la donne. L' Ecole doit aussi évaluer, quels choix réaliser ? Outre l'avis des experts, celui de tous les citoyens est sollicité. Il est souhaitable que le débat s'enrichisse du vécu de chacun et reflète les problèmes spécifiques de chaque établissement, pour nous, ceux de notre collège situé en milieu semi rural.

Les parents, présents indiquent leur satisfaction de pouvoir s'exprimer et dialoguer avec les enseignants, un professeur exprime l'opposition à la tenue de ce débat, jugé, dans sa forme et dans son contenu, comme une opération hautement politique, une mascarade visant à court circuiter les instances représentatives des personnels que sont les syndicats. De nombreux problèmes sont éludés : ceux des postes, des remplacements de la décentralisation, de la

bivalence, des enseignements artistiques... Le gouvernement entend opérer des coupes budgétaires sur le Ministère de l'Education Nationale, au mépris de l'enseignement, des élèves, des parents d'élèves et des enseignants. Les décisions semblent déjà arrêtées. C'est pourquoi bon nombre d'enseignants ne siègeront pas dans les commissions traitant des sujets prospectifs mais se réuniront pour rédiger une déclaration sur les problèmes de l'Ecole découlant des actuels choix politiques.

La déclaration ci-jointe (page 06) a été lue à l'issue des assemblées de l'après midi et du soir.

En réaction à la présentation de certains documents extraits de "Ouvrir le débat national sur l'avenir de l'Ecole", on remarque que le Ministère souhaite donner une vision très positive de l'Ecole française (importance des dépenses, réussite souvent supérieure à la moyenne des pays de l'O.C.D.E.). Il n'est pas tenu compte de la spécificité française de l'école maternelle qui fausse certains résultats.

D'autres remarques concernent le baccalauréat dont le taux de réussite a surtout progressé grâce à la création d'un nouveau bac : le baccalauréat professionnel.

Enfin, les chiffres sur l'illettrisme sont à prendre avec précaution, les outils de détection utilisés étant peu adaptés et ne se basant pas sur la compréhension de ce qui est lu.

Après avoir cité les paroles du Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole : "notre système éducatif est performant et robuste", l'animatrice convie les participants à engager la discussion sur les sujets prospectifs.

***** Question n° 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

La motivation des élèves dépend beaucoup de l'image de l'Ecole donnée par la société et par l'environnement (les médias, la famille...). Est soulignée également l'importance de l'implication des parents dans la scolarité des enfants. Les points à améliorer pour motiver et faire travailler mieux les élèves sont :

- Améliorer la communication : -entre les élèves et les professeurs : nécessité de temps, de lieux, de moyens pour voir les élèves en dehors des heures de cours.
L'heure de vie de classe et d'accompagnement très efficace devrait être généralisée à toutes les classes,
- entre les professeurs et les parents : proposition de rencontres entre des parents et des équipes de professeurs, par exemple, pour travailler sur un thème.

Ces rencontres contribueraient à établir plus de confiance entre tous.

Nécessité par les parents de donner plus d'informations sur leurs enfants afin d'éviter des maladroites (problèmes de santé, de famille...)

- entre les parents : les parents présents déplorent le manque d'échange entre eux, le peu de questions des familles à l'occasion des conseils de classe et la non-représentation des parents non-adhérents aux fédérations.

→ Améliorer les méthodes :

L'aide aux devoirs est un travail indispensable en 6^{ème}. Pourquoi ne pas apprendre aux parents, lors de réunions avec les professeurs, à faire travailler leurs enfants à la maison ?

Les IDD semblent donner satisfaction à tous. Les parents entre autres, apprécient ces activités et souhaitent qu'elles soient maintenues. Les IDD aident les élèves moyens, discrets qui se révèlent souvent dans un travail plus autonome. Ils apprennent aussi aux élèves à travailler en groupes et à gérer des conflits. Par contre, les élèves en grande difficulté ne semblent pas tirer profit de ces dispositifs. Les professeurs soulignent le problème des moyens en heures et en personnel pour développer des projets nouveaux. Le C.D.I. est beaucoup utilisé au cours de ces activités. Se pose, là aussi, le problème des moyens en personnel puisque les aides-documentalistes (aides-éducateurs ou contrats précaires) terminent progressivement leur contrat et ne sont pas remplacés.

→ Favoriser l'ouverture sur l'extérieur :

Plus que le manque de motivation, les enseignants déplorent le manque de curiosité des élèves, particulière à notre zone semi-rurale, d'où la nécessité de les sortir du collège, d'organiser des voyages, des visites... Le problème des moyens est soulevé là aussi.

→ L'hétérogénéité :

Pour motiver les élèves en grande difficulté, certains enseignants se demandent s'il est nécessaire de les faire continuer jusqu'en 3^{ème} plutôt que d'essayer d'élaborer un projet professionnel et d'avoir un enseignement plus concret. Pour cela il faudrait revaloriser l'enseignement professionnel et le travail manuel et proposer des structures d'accueil, inexistantes, à part les rares 4èmes technologiques qui relèvent, en général, de l'enseignement privé.

***** Question n° 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté**

Comment repérer les élèves en grande difficulté ?

En France, à tous les niveaux, **les enseignants savent détecter** la « grande difficulté scolaire ». Le problème est plutôt celui de la **réponse à apporter**.

- Nécessité de détecter les problèmes le plus tôt possible, dès la maternelle s'ils existent.
- Pour les primo-arrivants, nécessité de structures souples mises en place à la demande, permettant l'apprentissage rapide de la langue, socialisation et découverte des règles propres à la nouvelle culture
- Concernant le problème particulier des élèves dyslexiques :
 - Nécessaire formation et information de l'équipe pédagogique.
 - Création d'une structure de soins adaptée au sein du collège, animée par une personne expérimentée dans le domaine.
- La grande difficulté de chacun des élèves en grande difficulté est le résultat d'un processus qui lui est propre. Il a traversé des difficultés d'apprentissage, d'adaptation au collège, mais aussi, souvent, des difficultés familiales ou sociales.

Répondre à sa situation de détresse et d'échec nécessite des **moyens individualisés** :

- en personnels, ... pour mettre en place une structure adaptée à chaque individu, permettant à un adulte référent d'établir avec l'élève dont il est responsable une relation basée sur la confiance
 - en temps pour l'enseignant, afin que l'essentiel des situations enseignant-enseigné ne soit pas les situations d'évaluation ou de conflit,
 - en temps pour la concertation avec les autres intervenants, professeurs, soignants, travailleurs sociaux...
 - en lieux, lieux de travail ou d'aide individualisée, de réception destinés aux parents et aux élèves, de réunions pour l'équipe ...
 - Certains participants au débat évoquent même la nécessité **d'un internat éducatif, situé dans le collège**, pour que les enfants en difficulté, sociale ou familiale, y soient mis à l'abri, et ne se sentent pas pénalisés par un sentiment d'exclusion, de rejet...
- Le personnel de cet internat serait formé spécifiquement, et travaillerait en coordination avec toute l'équipe pédagogique.

Faut-il un enseignement spécialisé pour les élèves en grande difficulté ?

Il semble préférable aux participants au débat de continuer à **accueillir les élèves en grande difficulté au collège**, mais il faut pouvoir répondre à leur détresse en leur proposant une structure, des méthodes adaptées à leur problème : classe relais, aide,... Pour tous les élèves, et pour tous les adultes intervenant dans le collège, le rôle « éducatif » du collège doit être réaffirmé, avec nécessité de mettre en avant des valeurs communes, des règles communes, conduisant au respect de tous par tous...

La gestion des conflits, et des difficultés de vie en commun pourrait être confiée à un ou plusieurs « médiateurs », animant des « groupes de paroles ».....

Les élèves en grande difficulté doivent être confiés à des personnels expérimentés et formés. Le rôle de l'enseignant évolue. Et si **la transmission de connaissances reste centrale**, le temps qu'il devra consacrer aux élèves en grande difficulté, en dehors de la classe, est appelé à devenir de plus en plus important.

Les trois sujets suivants ont été discutés le soir en assemblées générale, par l'ensemble des participants, trop peu nombreux pour être répartis en commissions. Le temps consacré à chacun des sujets a donc été court.

*****Question n° 01 : Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?**

L'Ecole républicaine doit véhiculer des valeurs communes et revenir sur ses fondements :

- la laïcité : Il faut faire appliquer les lois existantes. Cependant il faudrait améliorer l'accueil et la prise en charge de catégories spécifiques d'enfants (issus de l'immigration et familles, de gens du voyage...) en faisant mieux connaître aux enseignants les cultures et les problèmes de ces familles ; en faisant intervenir des personnels formés particulièrement.
- la gratuité : l'Etat ou les collectivités territoriales devraient continuer à prendre en charge les dépenses liées à l'achat des fournitures scolaires au delà de l'école primaire durant toute la scolarité obligatoire.

***** Question n° 03 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?**

- Donner l'égalité des chances, c'est prendre en compte les problèmes spécifiques, ainsi celui de la dyslexie. Un dépistage systématique à l'école élémentaire devrait être organisé ainsi que des contacts entre les enseignants et les orthophonistes qui s'occupent d'enfants.
- Il existe un rapport important entre réussite scolaire et niveau social. Certains établissements souffrent de pauvreté culturelle. Il faut dégager davantage de moyens pour encadrer les enfants de ces établissements.
- Actuellement, l'orientation professionnelle est surtout guidée par l'échec ou la réussite scolaire. Il faudrait qu'elle réponde mieux aux goûts et aux choix de chaque enfant.
- Les enseignants constatent leurs limites pour gérer l'hétérogénéité des classes. Un moyen d'y remédier serait de créer des groupes de niveau, par matière, avec des modules et des objectifs communs à atteindre en fin de collège.
- En ce qui concerne les établissements "délaissés" par les parents, le principe de la carte scolaire semble devoir être maintenu, mais avec une certaine souplesse.

***** Question 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

- Les règles premières de vie en société devraient être données par les parents. Il n'y parviennent pas toujours.
- Pour lutter efficacement contre la violence et les incivilités, on a surtout besoin de personnels (surveillants, aides-éducateurs...) pour surveiller la cour, les retenues, encadrer les élèves dans différentes activités.
Des médiateurs (personnel extérieur) pourraient détendre des relations conflictuelles entre enfants et adultes.
- De petites structures, avec des espaces de vie, tenant compte du temps passé par les élèves dans l'établissement sont beaucoup plus favorables à des relations sereines.

DECLARATION DES PROFESSEURS OPPOSES AU DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

De nombreux professeurs ne sont pas d'accord avec cette concertation : il est étonnant de nous convier à un débat qui parle de l'avenir de l'école alors qu'au printemps dernier aucun dialogue n'a été possible concernant le problème des retraites et de la décentralisation.

Nous sommes aussi surpris de voir que le thème n° 18 semble entériner la décentralisation alors que notre mouvement du printemps dernier s'y opposait.

Il nous semble que des menaces pèsent sur la qualité de l'enseignement :

- de nombreux départs à la retraite s'annoncent mais les postes prévus aux concours de recrutement ne suivent pas cette évolution ni ne couvrent les besoins
- depuis l'été dernier, il y a une disparition progressive des TZR : on essaie de les fixer dans des postes sans leur avis ou de leur imposer des zones de remplacement éloignées pour des impératifs de rentabilité. Cela permet évidemment de pallier les déficits de recrutement. Mais en cas d'absence de professeur, les TZR n'étant plus disponibles, on fait appel à des vacataires ou contractuels corvéables à merci et moins payés que les titulaires.

Pour faire des économies, le recteur de Lyon annonce aux chefs d'établissement, dans une lettre du 23/10/03, que les absences de professeurs de moins d'un mois ne seront pas remplacées. Il leur demande de faire assurer ces remplacements par les professeurs titulaires dans l'établissement, alors que ceux-là ont déjà des heures supplémentaires en raison du manque de postes.

- l'annonce de la bivalence des enseignants pour les classes de sixième met, elle aussi, en péril la qualité de l'enseignement qui ne peut être assurée que par un professeur spécialiste formé dans sa matière.
- d'autre part, de nombreux professeurs de musique et d'arts plastiques redoutent que leur discipline devienne optionnelle en classe de troisième, ce qui les amènerait à compléter leur service sur d'autres établissements.

Au total, nous déplorons les économies voulues par le gouvernement au détriment des élèves, des enseignants, de l'enseignement.